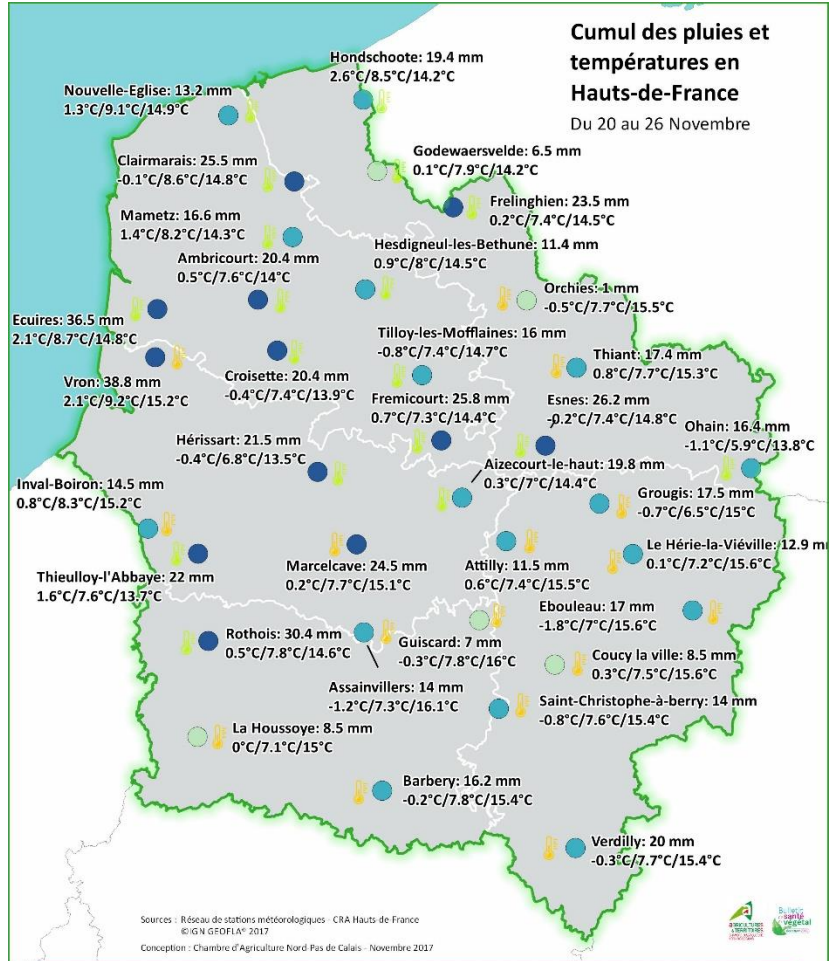
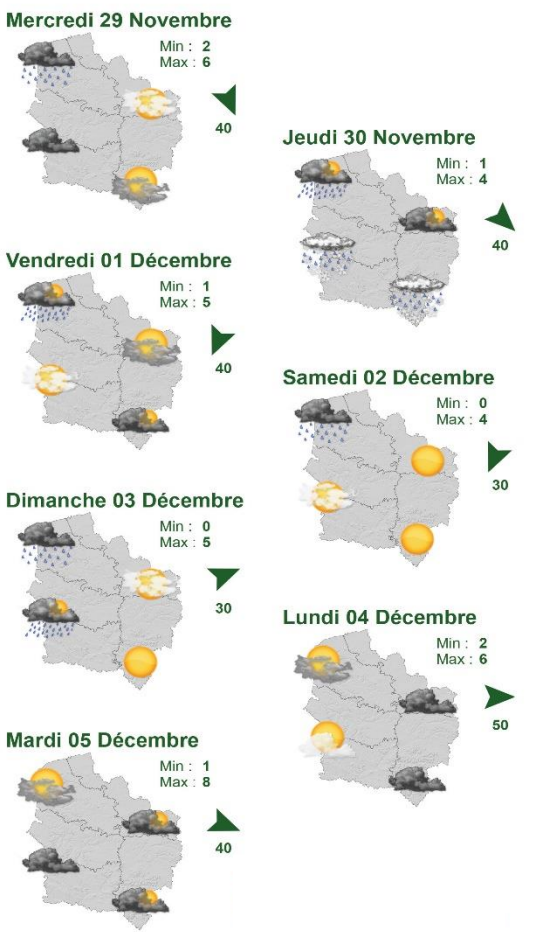




- COLZA : Larves d'altises toujours présentes. Fin des observations automnales.
- CÉRÉALES D'HIVER : Stade tallage en majorité. Activité ravageur quasi nulle. fin des observations hebdomadaires.

METEOROLOGIE

Prévisions météo



Stades : de 6 à plus de 10 feuilles

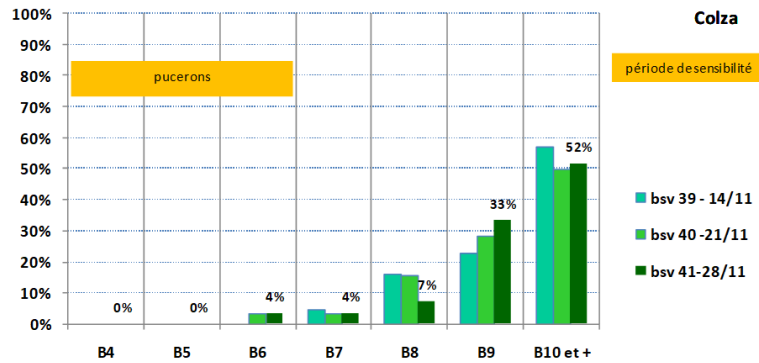
27 parcelles ont été observées cette semaine.

Les stades n'évoluent plus maintenant. Le colza entre en repos végétatif. Plus de 50% des parcelles ont atteint le stade 10 feuilles et plus. Il est temps de mesurer les biomasses entrées hiver si ce n'est déjà fait. (cf. BSV n° 40 pour le protocole).

Les premières biomasses mesurées sur 12 parcelles donnent une moyenne de 1.33 kg/m².

On note toujours quelques élongations d'en moyenne 1.5 cm. Quelques dégâts de grêle sont signalés.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



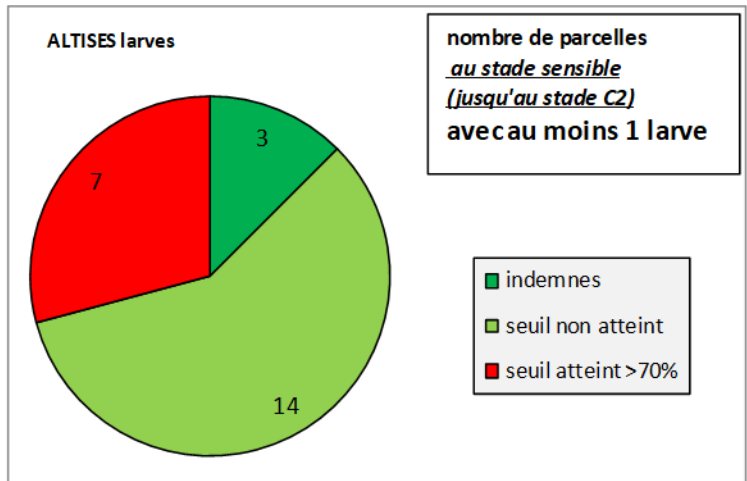
Larves de grosses altises : larves toujours bien présentes – A observer en sortie hiver

21 parcelles sur 24 observées montrent la présence de larves d'altises, avec une augmentation du pourcentage de parcelles touchées : 87% cette semaine contre 65% la semaine dernière.

Le pourcentage de plantes touchées par parcelle est toujours très variable (de 1 à 100%), la moyenne est de 50%. Il faut continuer à raisonner le risque à la parcelle et celui-ci a du être pris en compte depuis quelques semaines.

7 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité (contre 5 la semaine dernière).

Les larves sont bien présentes ce début d'hiver. Leur survie dépendra des conditions hivernales. Si l'hiver est froid avec présence de gel, les feuilles vont tomber, détruisant les larves et les empêchant de migrer dans le cœur de la plante. En cas d'hiver doux, il sera conseillé de faire un bilan d'observation en sortie hiver à la reprise de végétation pour estimer les dégâts sur plantes (ports buissonnants notamment). Les colzas avec une forte biomasse sont généralement moins sensibles aux attaques.



8 extractions sur 11 réalisées avec la méthode Berlese donnent de 1 à 5 larves par plante (moyenne à 2.6).

Informations sur la méthode Berlese (tutoriel vidéo) : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0&t=1s>

Seuil larves d'altises :

70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

Autres ravageurs

Des dégâts de mouche du chou sont toujours signalés dans 3 parcelles. Il n'existe pas de méthode de lutte. Ces attaques peuvent être préjudiciables sur des colzas chétifs ou attaqués de façon significative par les larves d'altises. Les colzas bien développés ne seront pas ou peu impactés.

On signale aussi des dégâts de campagnol sur une parcelle et d'oiseaux sur une autre parcelle.

Maladies

Le phoma est toujours présent : 19 parcelles sont concernées avec 2% à 80% des plantes touchées (moyenne à 31%) . Une parcelle présente de la nécrose au collet sur 10% des plantes.

Rappel : Le moyen de lutte le plus efficace contre la maladie est le choix d'une variété résistante.

L'oïdium est signalé sur deux parcelles.

CÉRÉALES D'HIVER

Cette semaine, 21 parcelles de blé et 5 parcelles d'orge d'hiver ont été observées.

Comme la semaine dernière, la baisse des températures et les conditions venteuses diminuent le risque ravageur.

Stades

La plupart des parcelles semées la 1^{ère} quinzaine d'octobre sont au stade tallage (46 %) et 15 % des parcelles du réseau atteignent le stade mi-tallage.

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Les conditions climatiques plus fraîches et venteuses sont défavorables aux pucerons. Seulement 1 parcelle sur les 19 observées présente quelques pucerons en faible quantité : niveau inférieur au seuil (2 % de pieds porteurs).

De moins en moins de plaques jaunes sont relevées cette semaine.

Sur les 3 plaques posées, aucune ne présente de pucerons.

Rappelons que le pourcentage de pieds porteurs de pucerons est important pour mesurer l'urgence d'une intervention, mais la durée de leur présence (depuis plus de 10 jours), quelle que soit la fréquence, doit aussi être prise en compte.

Seuil de nuisibilité pucerons automne, jusqu'au stade début tallage : 10 % de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation.

Autres ravageurs : mouches

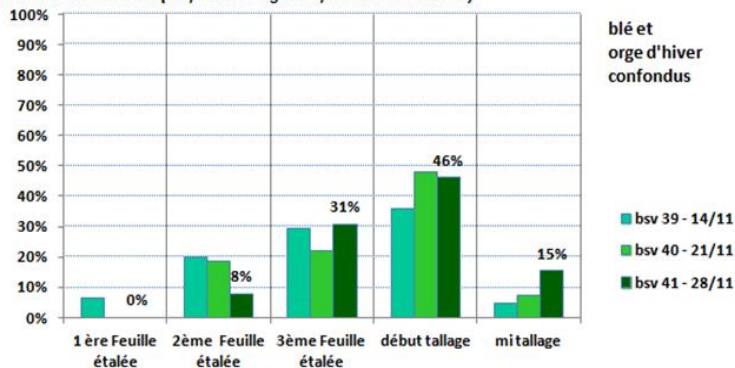
Deux parcelles présentent quelques dégâts de mouches (jaunissement de la feuille centrale, cf. photo) pour 2 et 1 % en précédant betterave et colza.

Dans tous les cas, il n'y a plus d'alternatives possibles.



Larve de mouche
C. GAZET - CA59/62

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



blé et
orge d'hiver
confondus

Limaces : fin du risque dans la majorité des cas (parcelle en tallage)

Restez attentif à l'apparition de dégâts dans les parcelles en cours de levée surtout dans les situations les plus à risque notamment en sol argileux. Les températures froides sont défavorables à l'activité des limaces, mais les conditions restent humides. Sur les 11 parcelles notées, 3 présentent des dégâts en baisse par rapport à la semaine dernière (de 1 à 5 % de plantules attaquées).

Seuils indicatifs de nuisibilité :

- 1 à 20 limaces / m² : le risque est faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces / m² : le risque est moyen, continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces / m² : risque élevé

Attention ces seuils ne sont valables que pour le protocole de piégeage décrit dans le BSV n°32.



Symptôme de mouche sur plante
S. ALLEXANDRE - CA59/62

Autres :

Quelques traces d'oïdium sont observées sur deux parcelles. A ce stade, il n'y a pas de nuisibilité.

Des dégâts de gibier sont observés sur une autre parcelle du réseau ainsi que des dégâts de campagnol pour deux parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquín - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs :** V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves :** H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternové, Tereos, Ternoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance MM, Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



ARVALIS
Institut du végétal

